

LENDEMAIN D'ÉLECTIONS EN B O L I V I E : L'ÉTAT PLURINATIONAL



JAIME SILES OTAZO

ENAP Québec

27 janvier 2010

**UNE PREMIÈRE HISTORIQUE,
ALORS QUE LA RÉPUBLIQUE
BOLIVIENNE N'EST PLUS.**

Jaime Siles Otazo
ENAP Québec
27 janvier 2010

SECOND MANDAT PRÉSIDENTIEL

- Le président bolivien **Evo Morales** (réélu le 6 décembre 2009) a été investi pour un **second mandat de cinq ans**, baigné du symbolisme amérindien.

Les ruines de **Tiwanaku** près du Lac Titicaca, site d'un empire andin **plus ancien** que celui **des Incas**, sont un lieu de ressourcement mystique et politique pour Morales.

- Comme **en 2006**, c'est là qu'il a été consacré jeudi 21 janvier «**chef spirituel des Autochtones**», avec appareil et solennité, guidé par des «**amautas**» (sages) et «**yatiris**» (prêtres) aymaras.
- Le **premier chef d'État amérindien de la Bolivie** depuis son **indépendance en 1825**, le vendredi 22, a été investi par la **Assemblée** dont il **contrôle désormais les deux-tiers**, ce qui devrait lui **permettre d'achever** ses réformes vers
- un **état «socialiste, plurinational, post-colonial»**.

- **Actuellement maître de la Assemblée plurinationale, le parti au pouvoir (MAS) pourrait désormais instaurer, sans obstacles, la nouvelle Constitution adoptée en janvier 2009. Morales a gagné une majorité absolue au Sénat.**

El horizonte del nuevo Estado es el socialismo



El presidente Evo Morales y el vicepresidente Álvaro García Linera, ambos con medallas de honor, durante la ceremonia de inauguración del nuevo Estado.

El presidente Evo Morales y el vicepresidente Álvaro García Linera, ambos con medallas de honor, durante la ceremonia de inauguración del nuevo Estado.

El presidente Evo Morales y el vicepresidente Álvaro García Linera, ambos con medallas de honor, durante la ceremonia de inauguración del nuevo Estado.



David Choquehuanca
Ministro de Relaciones Exteriores



Óscar Coca Antezana
Ministro de la Presidencia



Sacha Llorenti Soliz
Ministro de Gobierno



Rubén Saavedra Soto
Ministro de Defensa



Elizabeth Arismendi
Ministra de Defensa Legal del Estado



Milton Gómez Mamani
Ministro de Minería y Metalurgia



Nilda Copa Condori
Ministra de Justicia



Carmen Trujillo Cárdenas
Ministra de Trabajo, Empleo y Previsión Social



Sonia Polo Andrade
Ministra de Salud y Deportes



María Udaeta Velásquez
Ministra de Medio Ambiente y Agua



Elba Caro Hinojosa
Ministra de Planificación del Desarrollo



Luis Arce Catacora
Ministro de Economía y Finanzas Públicas



Luis Vincenti Vargas
Ministro de Hidrocarburos y Energía



Antonia Rodríguez Medrano
Ministra de Desarrollo Productivo y Economía Plural



Wálter Delgadillo Terceros
Ministro de Obras Públicas, Servicios y Vivienda



Roberto Aguilar Gómez
Ministro de Educación



Nemesia Achacollo Tola
Ministra de Desarrollo Rural y Tierras



Carlos Romero Bonifaz
Ministro de Autonomías



Nardi Suño Iturry
Ministra de Transparencia y Lucha Contra la Corrupción



Zulma Yugar Párraga
Ministra de Culturas

50% D'HOMMES ET 50% DE FEMMES AU SEIN DU GOUVERNEMENT

La moitié des ministres du nouveau gouvernement en Bolivie sont des femmes.

Le président bolivien Evo Morales a fait prêter serment à tous les ministres, les encourageant à promouvoir la démocratie et à lutter contre la corruption.

C'est la première fois dans l'histoire de la Bolivie que les femmes assument autant de postes que les hommes au sein du cabinet.

M. Morales a qualifié samedi de date historique ce jour d'obtention de l'égalité des genres au sein du gouvernement.

Aux termes de la nouvelle Constitution, **37 langues** sont désormais **officielles** en Bolivie.

-La représentation de tous les peuples originaires est assurée à l'Assemblée législative plurinationale, qui remplace le Congrès national. Aussi dans d'autres organismes de l'Etat, dont le Tribunal constitutionnel.

Environ 3 millions d'Amérindiens de pure souche :

- **1,5 million d'Aymaras, dont le président Evo Morales,**
- **1,3 million de Quechuas**
- **et 250.000 pour l'ensemble des 34 autres peuples originaires.**

La dernière enquête de la **Fondation Unir** estime, elle, que la véritable **majorité serait, avec 79,8% de la population, celle des métis.**

La nouvelle **Constitution** accorde une véritable importance aux **droits fondamentaux, civils, politiques, sociaux et économiques**.

-On notera dans ce chapitre **les droits** concernant la **santé, l'éducation, la salubrité de l'environnement** et **l'accès universel aux services de base** tels que, entre autres, **l'eau, l'électricité, le gaz et les télécommunications**.

-Outre celle des peuples indigènes, **l'autonomie départementale** est elle aussi reconnue.

-La religion catholique perd son caractère officiel.

-La **feuille de coca** est protégée en qualité de "**patrimoine culturel**" et de "**facteur de cohésion sociale**" dans un article constitutionnel qui rappelle qu'elle "n'est pas un stupéfiant dans son état naturel".

-La "**libre détermination**" dans le cadre d'un "**Etat unitaire plurinational**", avec compétences tant politiques que territoriales, administratives et judiciaires, est reconnue en Bolivie **aux "peuples indigènes"** par la nouvelle Constitution.

-Sur le plan économique, la nouvelle Charte fondamentale instaure **le rôle dominant de l'Etat**.

-Dans la nouvelle Charte fondamentale, l'Etat bolivien devient "l'acteur central" d'un modèle dans lequel toutes les formes d'organisation économique ont l'obligation de générer un "travail digne" et de contribuer à la réduction des inégalités et de l'éradication de la pauvreté.

Propriété et économie privées conservent un droit de cité encadré au sommet par l'Etat et à la base par des organisations communautaires.

-La limite maximale des latifundia a été établie à 5.000 hectares par les électeurs qui, dans une question annexe au référendum constitutionnel, pouvaient choisir entre cette superficie et celle de 10.000 hectares.

Toute propriété supérieure à la limite choisie sera expropriable.

LES RESSOURCES NATURELLES

- L'État les administrera « en fonction de l'intérêt collectif », assumant :
- le contrôle,
- la direction de la prospection,
- l'exploitation,
- l'industrialisation,
- du transport
- et de la commercialisation des ressources stratégiques.

2006-2009:

PREMIER MANDAT DU GOUVERNEMENT (MAS)

Contre tous les pronostics des analystes les plus érudits dans les médias, **l'État bolivien a établi sa souveraineté sur les hydrocarbures.**

- Cette décision **a quintuplé les rentrées** de devises pour le pays, faisant passer les recettes dans le domaine des hydrocarbures **de 300 millions à 1 500 millions** de dollars.
- Ne se sont produits **ni jugements internationaux contre l'État**, ni fuite des pétrolières **contrairement aux menaces** des ceux qui opinaient dans les moyens de communication.
- Avec les nouveaux contrats d'hydrocarbures, les pétrolières **se sont soumises à contrecœur à la volonté de l'État.**

- Avec la troisième nationalisation des hydrocarbures et les autres exportations, la Bolivie a terminé sa gestion avec un **surplus de près de trois milliards de dollars**, alors que les surplus étaient inconnus pour le Trésor de l'État durant les dernières décennies.
- Engagement de professeurs et de médecins. Les salaires de ceux-ci ont été **augmentés de 5 à 7 pourcent** respectivement.
- Tous les enfants qui étudiaient dans les écoles publiques **ont reçu et recevront 200 Bs par année jusqu'à l'âge de 10 ans**.
- Près de **12.000 enfants** ont été favorisées par un **tarif solidaire** en ce qui concerne la consommation d'énergie électrique.
- On a **créé la Banque de Développement** pour la entreprise.
- A cause **des ces succès économiques**, la **Banque mondiale** a reconnu le gouvernement de Evo Morales comme « **le plus responsable et le plus transparent** » de la région.

Plusieurs dizaines de milliers de Boliviens et Boliviennes purent sortir de la tyrannie de l'analphabétisme grâce au projet d'alphabétisation **Moi, je suis capable** (Yo si puedo). L'objectif du gouvernement est de libérer complètement la Bolivie d'analphabétisme d'ici deux ans.

D'autres personnes, privées des soins de la médecine par le libre marché, ont récupéré le miracle de la vue grâce au programme « **Opération miracle** », projets financés par les gouvernements du Venezuela et de Cuba.

- Également, à partir de cette année, tous les Boliviens et Boliviennes de 0 à 21 ans auront droit à une assurance médicale gratuite.

- L'austérité économique dans l'administration publique est aussi une donnée morale inédite.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Avec une **croissance de 4% par an pour 2009**, le président Evo Morales Ayma et son gouvernement ont fait de **Bolivie** un exemple **de développement économique pour l'Amérique Latine**. (Juan Manuel Bueno Soria, Fortuna, Mexique).
- Selon le FMI, le développement de l'économie bolivienne a eu **un excédent de la balance des paiements de 1,1% du PIB en 2009**, qui **augmentera jusqu'à 1,3% en 2010**.

LE PROCESSUS DE CROISSANCE (2006-2007)

Le Centre d'Étude Économique et des Politiques (CEPR) à Washington a publié (août 2007) **la progression notable des principaux indicateurs de l'économie bolivienne**, parmi lesquels la croissance du **PIB de 4,6% en 2006**.

Le document établit que « le secteur manufacturier a **connu l'une des plus fortes croissances avec une variation de 8,1%** », et que « la construction –travaux publics inclus – a également rebondi, avec également souligné la situation favorable **des finances publiques, de la balance des paiements et des réserves internationales**, qui représentent pour cette année **32% du PIB** ».

Parallèlement, **la dette publique externe totale de la Bolivie représente seulement environ 16% du PIB**, un niveau plutôt acceptable d'endettement externe. **un taux de croissance de 4,5% en 2006** ».

Para ver esta película, debe
disponer de QuickTime™ y de
un descompresor TIFF (sin comprimir).

Para ver esta película, debe
disponer de QuickTime™ y de
un descompresor TIFF (sin comprimir).

Fin 2008, les réserves internationales nettes de la **Banque Centrale de Bolivie** ont atteint le niveau historique extraordinaire de **46,3% du PIB**.

Pour la même année, la **dette publique externe de l'État plurinational de Bolivie** a augmenté de **10,4%**, ce qui correspond principalement à la dette contractée auprès des organismes multilatéraux et à la dette bilatérale, ce surtout vis-à-vis de la République Bolivarienne du Venezuela dans le cadre du renforcement des relations économiques entre les deux nations.

Pour la période prise en compte par la CEPAL, les **exportations boliviennes** ont augmenté de **44,6%**.

Para ver esta película, debe
disponer de QuickTime™ y de
un descompresor TIFF (sin comprimir).

La Commission Économique pour l'Amérique Latine (Cepal), dans son Étude économique 2008-2009 de l'Amérique Latine et des Caraïbes publiée en juillet dernier, indique que « l'économie bolivienne a continué en 2008 à présenter des résultats positifs en termes de croissance de l'activité économique, de balance externe et de balance fiscale ». « Le PIB a enregistré une croissance de 6,1%, soit 1,5 points de plus qu'en 2007 », et « la croissance de l'activité économique s'est traduite par une diminution du taux de chômage, passé de 7,7% à 7% ». Le rapport signale aussi que le secteur public non financier a enregistré un excédent équivalent à 3,2% du PIB.

LES OBSTACLES AU DÉVELOPPEMENT

La lutte **n'a pas été facile**, comme le signale **la CEPAL** : Au premier trimestre 2008, l'État plurinational de Bolivie s'est vu affecté par le **phénomène climatique La Niña**, en particulier dans les départements du Béni et de Santa Cruz, et en janvier 2009 l'urgence nationale a été déclarée à cause de **l'épidémie de dengue**.

En 2009 les **exportations boliviennes vers les États-Unis** ne bénéficieront plus du **système préférentiel de la Loi de promotion Commerciale Andine et d'Éradication de la Drogue**, qui n'a pas été renouvelé par le gouvernement des États-Unis.

ARGUMENTS DE CEUX QUI ONT VOTÉ CONTRE LA NOUVELLE CONSTITUTION

Les opposants à cette **Constitution** la critiquent pour quatre raisons essentielles:

- **la discrimination** qu'elle établit au bénéfice des populations amérindiennes,
- **l'insuffisance** supposée de l'autonomie départementale,
- **le traitement de questions touchant aux croyances religieuses,**
- **l'absence** apparente de recours ou d'institutions permettant de garantir ou d'exercer réellement les droits énoncés.
- **Et, l'octroi aux peuples originaires de droits supérieurs à ceux des autres Boliviens,** notamment quant à l'autonomie territoriale et judiciaire.

FACE À L'AVENIR

- L'émergence d'un nouveau paradigme (?).
- Consolidation de l'État plurinational.
- Développement socioéconomique en fonction des ressources. (industrialisation).
- Création de la richesse (mobilisation de l'épargne communautaire).
- Un autre monde est possible (?)